

CARACTERES ET TYPOLOGIE DES ÉPOPÉES AFRICAINES

Nous ne nous attarderons pas sur les définitions (1) multiples, de l'épopée. Nous nous rallierons à celle, standard, du Robert, en insistant sur certains traits spécifiques du genre : comme sa durée (plusieurs milliers de vers), son rythme (ponctué par l'assonance et la pause), son thème majeur (un combat ou conflit, individuel ou collectif), sa relation à l'histoire (faits et personnages souvent réels), la présence du surnaturel (ici essentiellement magique) et le grossissement des exploits.

Les sociétés féodales (2) de l'Ouest africain, produisent des épopées royales qui font l'apologie d'un héros ou plusieurs héros, d'une dynastie, voire d'une nation, et l'épopée véhicule l'idéologie de ce groupe ou de cette nation.

En Afrique, ce genre comporte peut-être aussi certaines particularités : forme complexe, elle est intégrative de beaucoup d'autres genres qui vont du mythe à l'éloge, du refrain à la généalogie, de la devise au proverbe.

L'épopée africaine s'accompagne très souvent de musique, voir de chœurs, avec des instruments locaux. Elle est énoncée ou plutôt clamée sur un ton monocorde qui s'exalte avec l'action. Elle est vécue et reçue non pas comme récit fictionnel mais comme histoire réelle dramatisée par une rhétorique efficace.

Quant à l'oralité, elle n'est pas ici une caractéristique propre à l'épopée, vu que tout le corpus littéraire traditionnel est et reste oral. Le style formulaire qui semble si fondamental à Parry, Lord et d'autres, nous semble aussi relever de l'oralité et se retrouve en Afrique dans d'autres genres que l'épopée.

L'interprétation de ces épopées varie bien sûr de griot à griot. Il convient cependant de noter que ces récits sont dits par des professionnels qui ont eux-mêmes appris les textes durant de longues années passées auprès d'un maître et souvent dans leur propre famille. On est griot de père en fils ou en neveu, et avec le "corpus" littéraire se transmettent aussi bien les secrets de l'Histoire que ceux de la caste. Si bien que l'aède (3) est très conscient de son art tout autant que de l'importance de son savoir sur le plan politique, et il mesure ce qu'il dévoile et ce qu'il tait : "J'en dirai un peu et j'en garderai un peu". Le discours épique est bien entendu constitué de ce que le griot livre au grand public.

A la différence de nos chansons de geste médiévales auxquelles nous apparenterons sans hésitation les épopées ouest-africaines, nous nous trouverons

(1) - Bowie, Parry, Bédier, Dumézil, Rychner, Siciliano + celles des dictionnaires. Voir aussi D. Madelénat et F. Gourd.

(2) - Féodale : nous acceptons la définition qu'en donne Luc de Heusch se référant à Ganshof dans sa discussion du terme aux pages 40 et suivantes de son ouvrage : Le Rwanda et la civilisation interlacustre. éd. de l'ULB, Institut de Sociologie - Bruxelles 1966.

Nous signalons cependant que A. Bara Diop lui préfère le terme de "société tribu-taire" dans sa thèse sur : La Société wolof - Karthala - Paris, 1982.

(3) - Je préfère ce terme à celui de barde, choisi par Pierre Nguijol.

ici non point devant les douze manuscrits de la Chanson de Roland ou les trente manuscrits du Nibelungenslied, mais devant des centaines de versions du même récit, dont seulement quelques unes seulement ont été enregistrées et moins encore transcrites et traduites.

Nous tenons à préciser ce fait afin de noter que toute assertion générale sur la modification de ces textes à travers le temps, leur "fluidité" (4), leur instabilité, nous semble prématurée et déjà contestable dans certains cas où sont recensées plusieurs versions, comme pour le Soundiata mandingue. Car les griots en effet, brodent sur des schémas précis, équivalents à ces "manuscrits de jongleurs" sur lesquels les bardes du Moyen Age conservaient les repères de leurs longs récits oraux. Mais ici le schéma est mémorisé et ne semble pas différer très sensiblement entre un texte provenant de Gambie (5), un autre du Mali (6) et un troisième de Guinée (7). Or les trois griots appartiennent à des écoles différentes et ne se sont sans doute jamais rencontrés.

Il apparaît donc que, dans certaines sociétés africaines où il existe des professionnels affectés à la conservation des textes historiques, non seulement il y a production d'épopées mais encore ces textes sont retenus et transmis de façon assez rigoureuse pour que les historiens d'aujourd'hui leur attribuent le statut de sources fiables au niveau de leur discipline.

A - LES EPOPEES FEODALES OU ROYALES

Elles sont du reste, plus que les chansons de geste européennes ou indiennes, proches de l'histoire, peut-être parce qu'elles portent sur des périodes plus récentes comme le 13^e siècle, le 15^e, les 18 et 19^es siècles. La mémoire des événements réels n'a pas encore cédé la place au mythe (8). Et dans certains cas on peut même avancer qu'il existe un "degré zéro" de l'épopée qui ne diffère de la chronique dynastique que par le rythme qui la scande.

Les épopées de l'Ouest africain appartiennent sans conteste à la catégorie "homérique" (9) c'est-à-dire "l'épopée longue" (10). Nous excluons donc les autres catégories qui relèvent de l'épique sans pour autant constituer une épopée, à savoir les légendes brèves, les panégyriques, les "praise poems", les lamentations, les anecdotes héroïques, etc... Ces textes gravitent autour de l'épopée, peuvent y être ajoutés, en furent peut-être des fragments, mais en sont actuellement indépendants.

(4) - Zumthor - Introduction à la poésie orale - p. 109 - Seuil, 1983.

(5) - Version de Gordon Innes.

(6) - Version de Diabaté.

(7) - Version de Tamsir Niane.

(8) - Voir Mircea Eliade - Le mythe de l'éternel retour, Gallimard, 1979.

(9) - Zumthor p. 107, O.C.

(10) - Cette expression nous paraît d'ailleurs tautologique puisque, à notre avis, l'envergure du récit est intrinsèque à la définition du genre.

On n'a pas recensé toutes les épopées de l'Ouest africain, et elles ne sont pas encore toutes repérées ni enregistrées. Sans prétendre donc à l'exhaustivité nous ne citerons ici que les principales.

1 - Un des corpus les plus riches est sans doute celui des épopées peules - Le Samba Gueladio Diégui (3.500 vers) - fut recueilli et transcrit en quatre versions par Amadou Ly (2 versions), Abel Sy, Issaga Corra. Elle concerne le royaume Denianke qui domina le Nord du Sénégal au 17^e siècle. Silamaka du Macina, Hambodedio du Kounari sont deux épopées dont les textes furent édités par Christiane Seydou, et relatent des événements du 19^e siècle au Mali, préalables à l'empire peul du Macina qui unifia les féodaux pasteurs en un état centralisé.

Entre le Mali et le Sénégal (les peuls sont des nomades) on rencontre les épopées de seigneurs turbulents comme Oumarel Sawa Donde et Amadou Sam Polel, édités respectivement par Siré Ndongo et M. Lamine Ngaidé.

A ces deux épopées qu'on peut qualifier de "corporatives" s'ajoutent des épopées de pêcheurs du fleuve (Subalbe) dont le genre se nomme pekâne ; cependant que la langue peule a encore donné des "épopées religieuses" liées au règne de l'Almamy Souleymane Bal (18^e s.), et du Conquérant El Hadj Omar (19^e s.) étudié par Samba Dieng.

Ces récits sont chantés sur toutes l'étendue du Sahel depuis le Sénégal jusqu'au Niger.

2 - Dans l'espace mandingue, on peut recenser tout d'abord Soundiata (13^e s.) qui est recueillie et éditée dans une dizaine de versions, dont les plus connues sont celles de Tamsir Niane (11), Gordon-Innes et M. M. Diabaté (12). Puis l'épopée du Gabou qui se situe dans l'extension de cet empire du Mali, et relate la gloire et la chute de ce royaume au début du 19^e siècle en Gambie - Bissao - Casamance. Les chercheurs qui connaissent mieux ce corpus sont B. Sidibé et Lancine Kaba.

L'épopée de Ségou est un ensemble composé d'une quinzaine d'épisodes (106 - 12.000 vers) sur les deux siècles (18^e, 19^e) que dura l'empire Bambara du Mali. L. Kesteloot (13) en a recueilli treize et les a traduites avec l'aide d'Hampate Bâ, de J. B. Traoré et Am. Traoré. G. Dumestre a poursuivi ce travail et en publia à son tour six épisodes.

David Conrad travaille sur l'épopée de l'itinéraire guerrier de Samory Touré (19^e s.). Enfin, il y a des récits épiques sur Babemba de Sikasso (19^e s.). Il existe aussi de très nombreuses épopées de chasseurs.

(11) - Tamsir Niane, éd. Présence Africaine, 1960, Gordon-Innes, Londres.

(12) - Diabaté, Ed. Présence Africaine.

(13) - Kesteloot éd. L'Harmattan 1971-1993, 2 tomes. Kesteloot et Dumestre, éd. Armand Colin, 1977. Dumestre, éd. idem, 1980.

3 - Ces textes sont déjà contemporains de la Conquête coloniale, de même que la fin de la geste du Kajoor qui est la plus prestigieuse des épopées wolof et sérère. Cette geste fort longue a été transcrite intégralement par pathé Diagne, puis par Bassirou Dieng (14).

4 - Moins étoffé que dans ces trois ethnies, est le patrimoine épique des Soninké, le Royaume de Gâna étant le plus ancien de l'Afrique Noire (3è-11è s.) L. Meillassoux en a cependant recueilli la Migration des Kusa (15) ; et le mythe de Wagadou se développe parfois en légende épique d'une ampleur appréciable (Y.T. Cissé et Diara Sylla). Enfin le royaume des Diawara a produit aussi un récit épique inédit (16) - Tom Hale a publié un texte épique sur l'Askia Mohamed, en soninké-anglais.

5 - Si nous poursuivons la route vers le Niger et la Nigeria, nous rencontrons deux corpus épiques chez les Zerma : celui de Zabarkane (6è - 18è s.) recueilli et inédit par Fatoumata Mounkaila, et celui de Issa Korombe, recueilli et publié en partie par Dioulde Laya et Ousmane Tandina (17).

Au niger toujours et en haoussa on raconte les exploits du roi Tanimoune, recueilli mais non publié par André Salifou qui en fit une thèse et une pièce de théâtre. Il y a aussi des épopées de pasteurs.

B - LES EPOQUES CLANQUES

En effet dans les régions côtières et les sociétés claniques plus démocratiques et sinon moins guerrières, l'épopée disparaît ou prend une autre forme ; ainsi en Sierra Léone, au Libéria, au Ghana (le Bagré n'est pas une épopée mais un récit initiatique) (18), en Basse Côte d'Ivoire, au Togo, au Dahomey où il y eut pourtant un royaume prestigieux, il ne semble pas que l'histoire ait donné naissance à des récits épiques. Il y a par contre ces praise song dont parle Ruth Finnegan qui refuse à juste titre de les assimiler à l'épopée (19).

pourtant on rencontre l'Ozidi chez les Ijo voisins des Yoruba au sud du Nigéria. En arrivant au Cameroun on rencontre coup sur coup l'épopée douala de Djekki La Njambe, les épopées bassa (20) éditées par Pierre Ngujöl ; et le fameux Mvett (21) que le Cameroun partage avec le Gabon en plusieurs versions par J. Awouma, Eno Belinga, Ndong Ndoutoume et Herbert pepper.

(14) - éd. CAEC-ACCT-Dakar 1993.

(15) - éd. IFAN-Dakar.

(16) - Manuscrit IFAN - Laboratoire des littératures et civilisations - recueilli par Alassane Diawara - inédit.

(17) - CELTHO de Niamey ; IFAN, Lab. Littérature africaine, Dakar.

(18) - Histoire de corriger l'une des erreurs de Zumthor...

(19) - R. Finnegan : Oral literature in Africa - Oxford University Press 1970.

(20) - Pierre Ngujöl : Les Fils de Hitong - 2 tomes - CEPER - B.P. 808 Yaoundé.

(21) - Dans les ethnies ewondo, bulu et fang.

Ces textes très hauts en couleurs sont fort différents des récits en provenance des sociétés féodales. Leur contenu historique est souvent ténu, cependant que l'imaginaire s'épanouit et se débride au point de faire glisser le texte vers le roman fantastique.

Contrairement aux épopées dynastiques dont la gestuelle est absente et dont toute l'expressivité passe dans le texte, dans le style, l'épopée mvettac-compagnée par l'instrument du même nom, se déclame avec forces mimiques du visage, gestes du corps et des membres, danses du conteur, cependant que le chœur le soutient de ses claquements de mains, de grelots, de percussions. Bref les moyens extra-littéraires en ponctuent le texte et l'apparente plus au théâtre qu'à la définition courante du genre épique.

Si on poursuit la route vers l'Afrique Centrale, on tombe sur l'épopée mongo Lianja, sur l'Olende des Batéké, sur le Mwindo des Ntanga, vastes récits où il faut un guide du pays pour en comprendre les tenants et aboutissants.

Les royaumes Luba et Kuba, bien que très structurés, semblent n'avoir eu que des chants épiques kasala (recueillis par C. Nzuji et C. Mufuta) et des chroniques dynastiques.

Mais on retrouve des épopées féodales si l'on aborde le Rwanda avec les royaumes Tutsi-Hutu dont les chercheurs Kagame, Coupeux et Kamanzi ont édité les textes superbes. Plus à l'Est on découvre le vaste champ des épopées swahili au Kenya et en Tanzanie. Là il y en a plusieurs dizaines, écrites et versifiées depuis près de trois siècles. Epopées royales et religieuses.

En Zambie il y a l'épopée Lunda, l'épopée Bemba, l'épopée Nguni... et enfin la grande épopée de Chaka chez les Zulu d'Afrique du Sud.

Cette énumération n'est pas complète mais elle donne une idée de l'immensité de ce patrimoine. Pour notre part nous estimons que l'épopée est si bien représentée en Afrique, si vivante et si florissante, qu'elle constitue sans conteste le genre majeur de la poésie orale de cette partie du monde ; mais l'Afrique est bien sûr toujours un peu à part "comme un cœur de réserve" écrit Césaire...

Bassirou Dieng
Faculté des Lettres
Université de Dakar

Lilyan Kesteloot
IFAN-CAD
Université de Dakar

P. S. - Sur les épopées africaines il y a encore pénurie de critiques. On peut signaler l'ouvrage "Epic in Africa" de Isidore Okpewho - celui de J. W. Johnson et T. Hale "Oral african epic", celui de S. Belcher "The western african epic". Enfin le nôtre, en français : "Les épopées d'Afrique Noire" Karthala 1997.